



Prangins, le 11 avril 1979

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 22/79

Boucllement des comptes de l'exercice 1978

Délégué municipal: M. Marcel Narbel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 9 avril 1979, la Municipalité a pris connaissance des comptes de l'exercice 1978 et les a approuvés.

Pour répondre aux vœux émis par la commission de gestion la présentation du présent préavis a été quelque peu modifiée. Nous avons notamment exprimé tous les chiffres en milliers de francs de façon à gagner de la place et à pouvoir indiquer les différences en regard des diverses rubriques.

L'ordre dans lequel les comptes sont analysés reste cependant le même à savoir:

- 1) Comparaison des bilans 1978/1977
- 2) Comparaison des comptes d'exploitation: 1978/budget/1977
- 3) Comparaison des recettes fiscales : 1978/budget/1977
- 4) Comparaison des comptes de Profits et Pertes: 1978/budget/1977
- 5) Mouvement des Passifs transitaires
- 6) Remarques générales
- 7) Conclusion

* * * * *

1) Comparaison des bilans au	31.12.78	31.12.77	Différences
<u>ACTIF</u>			
Caisse	0.5	0.8	- 0.3
Chèques postaux	166.8	3.0	+ 163.8
B.C.V. c/c	--	2.6	- 2.6
C.F.V. c/c	--	0.5	- 0.5
Débiteurs	95.2	84.7	+ 10.5
Recette de l'Etat	1.231.6	1.194.9	+ 36.7
Sous-total (disponibilités)	1.494.1	1.286.5	+ 207.6
Titres	196.0	166.0	+ 30.0
Immeubles productifs	1.674.4	874.4	+ 800.0
Immeubles improductifs	--	--	--
Collège	2.996.1	3.084.0	- 87.9
Auberge	--	265.7	- 265.7
Mobilier	--	--	--
Réseau d'eau	--	--	--
Sous-total (immobilisés)	4.866.5	4.390.1	+ 476.4
<u>Total général</u>	<u>6'360.6</u>	<u>5.676.6</u>	<u>+ 684.0</u>

Commentaires relatifs à l'Actif

On peut presque qualifier d'accidentelle l'augmentation de 207.6 des disponibilités. Elle provient en effet essentiellement d'un versement de dernière minute de la Recette sur le compte de chèque, versement que le Boursier n'a plus eu le temps de virer sur les comptes bancaires du passif. (voir d'ailleurs les constatations faites concernant l'endettement au Passif).

L'augmentation de 30.0 du compte titres correspond à notre participation au capital de la SAPAN.

La plus-value de 800.0 du compte immeubles productifs se décompose comme suit:

Oiselets: nouvelle taxe à 280.0 au lieu de 180.0	+ 100.0
Auberge: taxe provisoire faite par nous 700.0 au lieu de 200.0	+ 500.0
Immeuble Fischer: taxe suite à notre achat à	+ 200.0

Rappelons que les immeubles productifs figurent au bilan à leur valeur fiscale. En ce qui concerne l'Auberge nous l'avons provisoirement taxé nous-mêmes, le Registre Foncier n'étant pas en mesure de nous communiquer ce montant pour le bouclage. Il y aura sans doute un ajustement en + ou en - à faire en 1979. Les différences entre le coût des travaux de l'Auberge, le prix d'achat de l'immeuble Fischer et les plus-values ci-dessus ont été débitées à PP (voir ce compte). A l'inverse, la réévaluation des Oiselets s'y trouve créditée.

La diminution du compte Collège de 87.9 se rapporte essentiellement à l'encaissement de la subvention pour les abris. Cette opération étant liquidée nous avons pu récemment (20.3.79) procéder à la reconnaissance des travaux avec les représentants du Dépt. de l'Instruction publique. Un petit solde de subvention est attendu. On peut d'ores et déjà dire que ces 9 classes et la salle de gymnastique nous auront coûté moins de 3 mio.

Les opérations mentionnées ci-dessus concernant les immeubles productifs ont provoqué la disparition du compte de construction de l'Auberge qui a enregistré les mouvements ci-après:

Etat au 1er janvier 1978		265.7
Travaux payés en 1978		<u>500.3</u>
Coût total		765.4
Amortissement 1977	160.000	
Amortissement 1978	<u>105.400</u>	265.4
Solde transféré sous immeubles productifs		<u>500.0</u>

<u>PASSIF</u>	<u>31.12.78</u>	<u>31.12.77</u>	<u>Différences</u>
Créanciers	422.2	436.1	- 13.9
BCV cpte ordinaire	267.5	-.-	+ 267.5
CFV " "	291.0	-.-	+ 291.0
UBS " "	168.7	-.-	+ 168.7
BCV cpte constr. collège	-.-	841.0	- 841.0
CFV " " "	-.-	850.5	- 850.5
UBS " " "	-.-	263.8	- 263.8
BCV emprunt consolidé	615.9	-.-	+ 615.9
UBS " "	606.4	-.-	+ 606.4
Vaudoise ass. emprunt consolidé	400.0	-.-	+ 400.0
CFV hyp. imm. de la Place	40.3	41.2	- 0.9
Sous-total (dettes)	<u>2.812.0</u>	<u>2.432.6</u>	<u>+ 379.4</u>
Provision pour grands Travaux	440.0	387.0	+ 53.0
Amortissement Collège	2.600.0	2.200.0	+ 400.0
" " Auberge	-.-	160.0	- 160.0
Capital Bourse des Pauvres	332.8	327.1	+ 5.7
Capital ou fortune nette	175.8	169.9	+ 5.9
Sous total	<u>3.548.6</u>	<u>3.244.0</u>	<u>+ 304.6</u>
<u>Total général</u>	<u>6'360.6</u>	<u>5.676.6</u>	<u>+ 684.0</u>

Commentaires relatifs au Passif

Suite à la consolidation partielle des comptes de construction du collège (1.6 mio), les comptes ad'hoc ont disparu et sont remplacés par les

3 prêts fermes qui nous ont été consentis par la BCV, l'UBS et la Vaudoise assurances.

Nous retrouvons en outre au Passif les comptes ordinaires de la BCV et du CFV précédemment à l'Actif, ainsi que le nouveau compte ordinaire UBS dont vous avez autorisé l'ouverture en 1978. Ces trois comptes de crédit sont maintenant bien en rouge. C'est là le reflet des grands travaux payés en 1978 dont principalement l'Auberge. Notre endettement total de 2.812.0 ne s'est aggravé que de 379.4, somme dont il convient de déduire l'augmentation de nos disponibilités de 207.6 relevée à l'Actif. Le financement des grands travaux par l'excédent des recettes ordinaires est donc important puisqu'en fin de compte nous nous sommes endettés que de 171.8.

La provision pour grands travaux de 440.0 constituée au 31.12.78 ne couvre que partiellement les deux crédits restants ouverts à cette date soit Chemin des Jaquines 290.0 et Temple 550.0. Une grande partie de ces travaux reste cependant à faire en 1979.

2) Commentaires au compte d'exploitation

2.1 RECETTES	1978	Budget	1977	Différences	
				s/ budget	s/ 1977
103 Recettes diverses	0.2	0.5	0.2	- 0.3	-.-
105 Serv. social	3.2	3.0	3.6	+ 0.2	- 0.4
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	<u>3.4</u>	<u>3.5</u>	<u>3.8</u>	<u>- 0.1</u>	<u>- 0.4</u>
201 Intérêts créances	10.3	10.0	13.6	+ 0.3	- 3.3
202 Impôts	2002.2	1850.0	1908.3	+ 152.2	+ 93.9
203 Dr. mut. + gains imm.	183.1	150.0	336.6	+ 33.1	- 153.5
205 Protection civile	8.3	.-	9.1	+ 8.3	- 0.8
<u>FINANCES</u>	<u>2203.9</u>	<u>2010.0</u>	<u>2267.6</u>	<u>+ 193.9</u>	<u>- 63.7</u>
301 Bâtiments	62.9	60.0	48.3	+ 2.9	+ 14.6
302 Terrains et forêts	13.6	15.0	20.8	- 1.4	- 7.2
303 Port	48.8	45.0	44.8	+ 3.8	+ 4.0
304 Eau, abonnements	56.8	55.0	56.6	+ 1.8	+ 0.2
305 Eau, prises	112.0	50.0	40.9	+ 62.0	+ 71.1
<u>BATIMENTS ET DOMAINES</u>	<u>294.1</u>	<u>225.0</u>	<u>211.4</u>	<u>+ 69.1</u>	<u>+ 82.7</u>
401 Bureau technique	18.1	15.0	15.0	+ 3.1	+ 3.1
402 Chaussées	10.4	9.0	10.4	+ 1.4	-.-
403 Verre récupéré	1.6	2.0	0.4	- 0.4	+ 1.2
404 Frais récupérés	.-	.-	1.1	.-	- 1.1
405 Egouts, canalisations	118.7	95.0	90.3	+ 23.7	+ 28.4
406 Epuration, STEP	131.7	100.0	104.0	+ 31.7	+ 27.7
407 Eclairage publique	73.3	60.0	70.1	+ 13.3	+ 3.2
<u>TRAVAUX ET VOIRIE</u>	<u>353.8</u>	<u>281.0</u>	<u>291.3</u>	<u>+ 72.8</u>	<u>+ 62.5</u>

	1978	Budget	1977	Différences	
				s/ budget	s/ 1977
501 Police	7.5	7.0	9.8	+ 0.5	- 2.3
502 Feu	69.6	40.0	64.3	+ 29.6	+ 5.3
<u>POLICE & HYGIENE</u>	77.1	47.0	74.1	+ 30.1	+ 3.0
602 Bâtiments scolaires	4.4	5.0	3.6	- 0.6	+ 0.8
604 Instruction publique	15.9	14.5	20.7	+ 1.4	- 4.8
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES</u>	20.3	19.5	24.3	+ 0.8	- 4.0
<u>701 TRANSPORTS PUBLICS</u>	10.0	-.-	-.-	+ 10.0	+ 10.0
<u>TOTAL GENERAL</u>	2962.6	2586.0	2872.5	+ 376.6	+ 90.1

2.11 Analyse des Recettes

Par rapport au budget les principales sources d'améliorations des recettes se situent au niveau des impôts (voir commentaires sous chiffre 3), des taxes pour prises d'eau, d'égout et d'épurations. Les plus-values sur ces 3 taxes reflètent la nouvelle vague de constructions de villas qui avait débuté en 1977. Nous ne faisons d'ailleurs que récupérer une partie des frais d'infrastructure que cela provoque.

En comparaison des recettes effectives de 1977 nous retrouvons à peu près les mêmes différences en plus sur ces taxes. Par contre la plus-value sur impôts est moins grande et les droits de mutations et gains immobiliers sont inférieurs.

2.2 DEPENSES

	1978	Budget	1977	Différences	
				s/ budget	s/ 1977
1001 Conseil Communal	14.7	12.0	14.2	+ 2.7	+ 0.5
1002 Administration Comm.	130.6	130.0	119.3	+ 0.6	+ 11.3
1003 Frais généraux divers	60.5	45.0	47.7	+ 15.5	+ 12.8
1004 Subsidés, cotisations	6.6	7.0	6.3	- 0.4	+ 0.3
1005 Service social	112.9	135.0	95.8	- 22.1	+ 17.1
1006 Assurances	26.9	33.0	29.1	- 6.1	- 2.2
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	352.2	362.0	312.4	- 9.8	+ 39.8
2001 Intérêts des dettes	91.1	100.0	85.5	- 8.9	+ 5.6
2002 Impôts	2.5	15.0	0.2	- 12.5	+ 2.3
2004 Assist. publique	43.3	80.0	69.7	- 36.7	- 26.4
2005 Protection civile	25.6	45.0	10.8	- 19.4	+ 14.8
<u>FINANCES</u>	162.5	240.0	166.2	- 77.5	- 3.7

	1978	Budget	1977	Différences	
				s/ budget	s/ 1977
3001 Bâtiments	65.7	60.0	46.0	+ 5.7	+ 19.7
3002 Terrains et forêts	18.3	20.0	25.2	- 1.7	- 6.9
3003 Port	37.6	25.0	35.7	+ 12.6	+ 1.9
3004 Eau	110.2	50.0	73.0	+ 60.2	+ 37.2
<u>BATIMENTS ET DOMAINES</u>	<u>231.8</u>	<u>155.0</u>	<u>179.9</u>	<u>+ 76.8</u>	<u>+ 51.9</u>
4001 Bureau technique	22.7	25.0	18.3	- 2.3	+ 4.4
4002 Chaussées	74.6	45.0	78.4	+ 29.6	- 3.8
4003 Travaux divers	81.6	100.0	79.6	- 18.4	+ 2.0
4004 Voirie	76.7	60.0	59.4	+ 16.7	+ 17.3
4005 Egouts et canalisations	1.6	15.0	15.1	- 13.4	- 13.5
4006 STEP	61.3	45.0	42.4	+ 16.3	+ 18.9
4007 Eclairage	30.4	35.0	33.9	- 4.6	- 3.5
<u>TRAVAUX ET VOIRIE</u>	<u>348.9</u>	<u>325.0</u>	<u>327.1</u>	<u>+ 23.9</u>	<u>+ 21.8</u>
5001 Police	63.9	60.0	68.6	+ 3.9	- 4.7
5003 Feu	55.2	30.0	39.8	+ 25.2	+ 15.4
<u>POLICE & HYGIENE</u>	<u>119.1</u>	<u>90.0</u>	<u>108.4</u>	<u>+ 29.1</u>	<u>+ 10.7</u>
6001 Cultes	5.4	10.0	11.0	- 4.6	- 5.6
6002 Bâtiments scolaires	97.2	100.0	90.0	- 2.8	+ 7.2
6003 Admin. scolaire	19.5	15.0	14.5	+ 4.5	+ 5.0
6004 Instr. publique	487.3	440.0	420.9	+ 47.3	+ 66.4
6005 Matériel scolaire	38.2	15.0	26.1	+ 23.2	+ 12.1
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</u>	<u>647.6</u>	<u>580.0</u>	<u>562.5</u>	<u>+ 67.6</u>	<u>+ 85.1</u>
7001 <u>TRANSPORTS PUBLICS</u>	63.0	65.0	53.1	- 2.0	+ 9.9
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>1925.1</u>	<u>1817.0</u>	<u>1709.6</u>	<u>+ 108.1</u>	<u>+ 215.5</u>
<u>RECAPITULATION</u>					
Recettes	2962.6	2586.0	2872.5	+ 376.6	+ 90.1
Dépenses	1925.1	1817.0	1709.6	+ 108.1	+ 215.5
Excédent recettes	1037.5	769.0	1162.9	+ 268.5	- 125.4

2.21 Analyse des Dépenses (principales différences)

Le dépassement du compte 1003 s'explique par les achats suivants:

Drapeau de la Commune 4.7, Tableaux pour salle de Municipalité 4.0,
Plans et armoirie de la Commune 4.6, Matériel et mobilier de bureau 5.2.

./.

L'économie du compte 1005 provient du fait que la part communale au financement de l'AVS a été plus faible que ce qui nous avait été annoncé par l'Etat. Elle s'est tout de même élevée à 88.9 contre 67.0 en 1977.

Il en est de même pour l'économie du compte 2004. La progression annoncée par l'Etat ne s'est heureusement pas produite.

Economie également au compte 2005. Il s'agit là principalement des subventions communales pour abri P.C.. Des demandes de subventions sont certainement encore en souffrance auprès des architectes.

Le dépassement du compte 3003 provient essentiellement d'un achat de bouées et de chaînes 10.2 ainsi que de travaux de plongées 3.9 pour la pose des dits.

Un dépassement important s'est produit sur le compte 3004. Premièrement le budget était un peu faible et secondement des travaux d'entretien assez importants 40.3 ont été effectués en 1978. A cela sont venus encore se greffer:

des achats et réparations de compteurs pour 12.1, une participation de 10.0 au réseau d'eau de la Chenalette et des achats d'eau de secours pour 28.5 contre 10.3 en 1977.

Le compte 4002 accuse lui aussi un dépassement important. Là aussi un budget un peu faible. A part l'aménagement d'un trottoir vers les réservoirs de Bénex, il ne s'agit en fait que de travaux d'entretien courants, déneigement compris.

Supplément aussi pour le compte 4004. L'enlèvement des ordures nous a coûté à lui seul 60.0 pour 470 tonnes qui rappelons-le sont transportées à Châtel St. Denis. En 1975/76 leur transport à Coinsins ne nous revenait qu'à 15.1. Raison de plus pour ne pas jeter papier et verre à la poubelle.

La STEP compte 4006, nous a également coûté plus cher que prévu. Une nouvelle installation de traitement des phosphates est revenue à 6.2 et la modification que cela a entraîné a été faite par l'entreprise Perrin pour 9.2. Signalons que le produit utilisé a coûté 3.5 soit 12.2 tonnes de SOLFLOC.

Le compte 5003 présente aussi un dépassement d'une certaine importance. Un budget un peu faible, plus l'achat d'un véhicule et d'échelles 14.7 en sont la cause.

Supplément de 4.5 au compte 6003. Le service dentaire est revenu au total à 7.7 et nous avons augmenté l'indemnité de la Commission scolaire dont le travail devient toujours plus important.

Le dépassement du compte 6004 provient en grande partie d'une facturation tardive de la Commune de Gland pour la primaire supérieure 26.0 contre 0 en 1977. D'autre part la facture de Nyon est de 7.8 plus élevée qu'en 1977. Enfin un 1er versement de 17.3 a été effectué à l'Etat de Vaud pour l'enseignement spécialisé.

Nous pensons intéressant de vous communiquer le détail de ce compte 6004 qui représente le quart de nos dépenses courantes:

Part communale (50%) des traitements du corps enseignant	236.4
Frais de transport des élèves	8.9
Economie familiale (9 élèves)	3.0
Orientation professionnelle	3.7
Classe de développement (2/4 élèves)	11.2
Primaire supérieure Nyon (26.5 élèves)	41.2
" " Gland pour 76/77 (11 élèves)	13.8
" " " " 77/78 (7 élèves)	12.2
Collège de Nyon (59 élèves)	98.0
Enseignement professionnel obligatoire (cours d'apprentissage)	41.2
Enseignement spécialisé Etat de Vaud (1er versement)	17.3
Divers	0.4
<u>TOTAL</u>	<u>487.3</u>

Quant au compte 6005 concernant le matériel scolaire, le dépassement s'explique par les importants achats suivants: installation de TV au prix spécial obtenu par le DIP de 6.7, achat des chaises, tables et pupitre de maître pour les nouvelles classes 11.2. La participation communale aux fournitures scolaires s'est élevée à 7.1.

Comme il est facile de le constater la tendance à la hausse des dépenses est marquée à presque tous les niveaux + 12.6 % par rapport à 1977. Par rapport au budget le dépassement total est de 5.9 %. Fort heureusement les recettes ont suivi puisque le dépassement est de 14.5 % dont 7.1 % sur les recettes fiscales.

2.22 Commentaires sur le résultat d'exploitation

Compte tenu de la plus-value de 376.6 des recettes et du dépassement de 108.1 des dépenses, l'excédent des recettes est de 268.5 supérieur à celui que nous avons escompté. Il est cependant inférieur de 125.4 à celui de 1977. Cet excédent de recettes de 1.037.5 est le bienvenu pour financer et amortir les grands travaux dont la liste ne fait que s'accroître.

3) <u>RECETTES FISCALES</u>	1978	Budget	1977	<u>Différences</u>	
				<u>s/budget</u>	<u>s/1977</u>
Personnes physiques	1601.1		1505.9	+ 95.2	
" morales	401.1		402.4	- 1.3	
<u>Sous-total</u>	<u>2002.2</u>	<u>1850.0</u>	<u>1908.3</u>	<u>+ 152.2</u>	<u>+ 93.9</u>
Taxes annuelles	143.6	195.0	138.8	- 51.4	+ 4.8
" non-pompier (35.3		35.1	+ 25.7	+ 1.5
" feu (30.4	40.0	29.1		
<u>Sous-total</u>	<u>209.3</u>	<u>235.0</u>	<u>203.0</u>	<u>- 25.7</u>	<u>+ 6.3</u>
<u>TOTAL Impôts courants</u>	<u>2.211.5</u>	<u>2.085.0</u>	<u>2.111.3</u>	<u>+ 126.5</u>	<u>+ 100.2</u>

Droits de mutations:

s/ transfert	123.9		97.6		+ 26.3
s/ successions	13.2		122.3		- 109.1
s/ gains immobiliers	46.0		116.8		- 70.8

TOTAL Impôts aléatoires

183.1	150.0	336.7	+ 33.1	- 153.6
-------	-------	-------	--------	---------

<u>TOTAL GENERAL</u>	2.394.6	2.235.0	2.448.0	+159.6	- 53.4
----------------------	---------	---------	---------	--------	--------

3.1 Commentaires sur les recettes fiscales

1978 est la deuxième année de la période fiscale 1977/78. Il ne fallait donc pas s'attendre à une grande différence par rapport à 1977. Le total général accuse un recul de 53.4 sur 1977. Toutefois, au niveau des impôts courants il y a une progression de 100.2 qui provient essentiellement du produit des impôts des personnes physiques. Cela est dû en partie à l'augmentation du nombre de contribuables (+31) et sans doute à des reports de 1977 (année de taxation) sur 1978.

Les taxes diverses sont pratiquement stables. Par rapport au budget des taxes annuelles de 195.0 le chiffre de 143.6 correspond à celles encaissées par la Recette. Viennent s'y ajouter les taxes uniques perçues par le Boursier et qui s'élèvent à 46.9 pour les raccordements à l'égout et à 59.9 pour l'épuration. Le total encaissé s'élève donc à 250.8 (voir compte 405 et 406). Pour être complet concernant ces taxes il faut encore mentionner la taxe unique pour raccordement au réseau d'eau dont le produit est de 112.0 contre 50,0 au budget (voir compte 305). Ainsi le total des impôts et taxes ascende en réalité à 2.613.4 ce qui représente le 88.2 % de nos recettes totales.

En ce qui concerne les impôts dits aléatoires, il y a un surplus de 33.1 par rapport au budget toujours prudent sur ce poste. Par contre la chute de 153.6 par rapport à 1977 nous prouve une fois de plus que le terme d'aléatoire est bien choisi pour ce genre d'impôt. Cette différence en moins serait bien plus grave si elle s'était produite sur les impôts courants autrement dit sur ceux sur lesquels il faut pouvoir compter.

Lors de l'établissement du budget 1978 nous avons repris sans les modifier les prévisions faites pour 1977 et qui s'étaient réalisées à 66.0 francs près. Rappelons que ces prévisions avaient été faites avec prudence vu que nous ignorions à l'époque les effets de la récession sur notre assiette fiscale. Nous sommes heureux de constater aujourd'hui que les habitants de notre Commune n'ont, dans l'ensemble, pas trop souffert de ce phénomène économique. L'encaissement moyen par personne physique s'est en effet élevé à Frs. 1.751.75 en 1978 contre Frs. 1.705.45 en 1977 d'où une augmentation très faible de 2.7 %. Souhaitons qu'il en soit de même pour la prochaine période fiscale 1979/80.

4) <u>Compte de Profits et Pertes</u>	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>Différences</u>
<u>AVOIR</u>			
Excédent de recettes du compte d'exploitation	1.037.5	1.162.9	- 125.4
Extourne provision pour grands travaux au 1er janvier	387.0	925.0	- 538.0
Réévaluation taxe Oiselets	100.0		+ 100.0
<u>Recettes diverses:</u>			
Diff. s/fact. Perrin pr. le Terre-plein des Abériaux	10.2		
Subv, s/collecteur Carroz	5.4		
" s/Secrétariat Munic.	16.5		
" s/Pavillon Fossés	4.5	36.6	80.8
			- 44.2
<u>A disposition pour amortissement</u>	<u>1.561.1</u>	<u>2.168.7</u>	<u>- 607.6</u>
<u>DOIT</u>			
Nouvelle provision pr. Grands travaux	440.0	387.0	
Amortissement s/Collège	400.0	600.0	
" " s/Auberge	105.4	160.0	
" " s/Immeuble Fischer	77.6	1023.0	-- 1147.0
			- 124.0
<u>Autres travaux ou dépenses amortis.</u>			
<u>Immeubles:</u>			
Pavillon scolaire 2 classes	P 6.4	33.7	
Secrétariat-salle Munic.	--	6.4	165.7
			199.4
			- 193.0
<u>Routes et chemins:</u>			
Ch. de la Combe	P 8.1	71.8	
Ch. Fossés Creux du Loup	P 6.5	15.8	
Ch. de la Tuilière	P 57.2	182.4	
Ch. du Pélard	P 44.7	--	
Ch. des Oiselets	C/78 27.9	--	
Ch. des Jaquines	C/78 0.7	--	
Ch. des Chaux	--	16.8	
Rte du Curson	--	145.1	37.0
			323.8
			- 178.7
<u>Domaines</u>			
Aménagement des Fossés	P 144.4	0.2	
Plan d'amén. Rives lac	P 19.3	31.2	
" " territoire	C/78 28.6	--	
Terre-plein Abériaux	--	192.3	40.2
			71.6
			+ 120.7

		<u>1978</u>		<u>1977</u>	<u>Différences</u>
<u>Eaux, égouts</u>					
Collecteur Trembley (y.c. chemin)	P	43.0		260.5	
" Quartier Auberge	P	45.9		-.-	
" Carroz (y.c. chemin)		-.-		101.7	
Réservoir d'eau	C/78	42.5	131.4	-.-	362.2 - 230.8
<u>Divers</u>					
Protection civile Aubonne	P	17.1		-.-	
Stand Duillier	C/78	25.5		-.-	
Chaises Grande salle	C/78	14.4		-.-	
Transporteur Aebi		-.-	57.0	54.7	54.7 + 2.3
Excédent de Recettes viré à Capital		-.-	5.9	-.-	10.0 - 4.1
TOTAL comme à l'AVOIR			1.561.1	2.168.7	- 607.6

P = compris dans la provision de 387.0 de fin 1977

C/78 = crédit voté en 78

4.1 Commentaire au compte de Profits et Pertes

Le total à disposition pour les amortissements est inférieur de 607.6 à celui de 1977. Les causes de cette diminution s'expliquent aisément par les différences mentionnées en marge:

- moins grand excédent de recettes d'exploitation
- provision moins élevée pour les grands travaux: les crédits votés (travaux en voie de réalisation) étaient moins importants à fin 77
- moins de recettes diverse en 78
- le tout compensé en partie par la plus-value de 100.0 sur la taxe fiscale des Oiselets

Les amortissements effectués à fin 78 sont de ce fait moins élevés qu'en 1977. Les divers travaux amortis s'élèvent au total à 532.2 contre 1.011.7 en 1977. Il convient toutefois de relever que le principal travail exécuté en 1978 concerne l'Auberge qui ne fait l'objet que d'un amortissement partiel de 105.4. Avec l'amortissement de 160.0 effectué en 77 et la plus-value de 500.0 portée au compte immeuble, le coût de cette reconstruction ascende donc à 765.4 au 31. 12.78, montant auquel il convient d'ajouter les soldes de garantie payables en 1979 (env. 20.0).

Le plus faible montant de travaux qu'il était possible d'amortir nous a, en contre partie, permis d'amortir une nouvelle tranche de 400.0 sur le collège et de reconstituer une provision pour grands travaux de 440.0 à valoir principalement sur les crédits votés de 290.0 pour le chemin des Jaquines et de 550.0 pour la réfection du Temple. Enfin une somme de 77.6 a été portée en déduction du coût d'achat de l'immeuble Fischer, le ramenant ainsi à sa valeur fiscal au bilan soit 200.0.

./.

Lors de l'établissement du budget 78 nous avons fait figurer au chapitre spécial "Grands travaux" une liste non exhaustive de travaux à exécuter dans un avenir plus ou moins proche. En comparant cette liste avec les travaux réalisés figurant au compte de P.P. on s'aperçoit aisément qu'il reste encore beaucoup à faire.

5) Mouvement du compte Passifs transitoires (provision pr. grands travaux)

	1978	1977
Solde au 1er janvier	387.0	925.0
Utilisation de la provision	387.0	925.0
	--	--
Création de la nouvelle provision	440.0	387.0
Solde au 31 décembre	440.0	387.0

Vu la nouvelle façon de passer les écritures dans ce compte (en bloc) il n'y a plus guère d'intérêt d'en analyser le mouvement. La nouvelle provision ne couvre que partiellement les deux derniers crédits votés en 78 : Jaquines 290.0 et Temple 550.0.

6) Remarques générales

Malgré une diminution assez importante de notre capacité d'amortissements nous pouvons néanmoins être satisfaits d'avoir pu amortir, tous les travaux entrepris ou terminés en 1978. Leur volume n'étant pas aussi élevé que ces années passées cela nous a tout de même permis de poursuivre l'amortissement du Collège dont la valeur résiduelle pourra probablement être absorbée à fin 79. L'Auberge et la maison Fischer ont pu être portées à leur valeur fiscale au bilan et une nouvelle provision pour grands travaux a pu être reconstituée.

Le coût de ces investissements nouveaux : Auberge 765.4, Imm. Fischer 277.6 et Grands Travaux 525.8 soit au total 1.568.8 n'ont provoqué qu'un supplément d'endettement raisonnable de 379.4. On voit par là que l'autofinancement par les recettes de l'année reste bon. Un seul facteur d'inquiétude pour l'avenir : la croissance plus rapide des dépenses courantes + 12.6 % par rapport à 1977 contre + 3,2 % pour les recettes d'où la stagnation voir la diminution de nos possibilités d'amortissement. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il s'agira de bien doser nos investissements notamment en évitant de dépasser la cadence de 1.5 mio par an que nous avons retenue dans l'état actuel de nos connaissances.

Bien entendu, la Municipalité et son Boursier sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin au sujet des comptes 1978.

7) Conclusion

Sur la base de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

./.

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le présent préavis no 22/79,
lu le rapport de la Commission de gestion,
attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

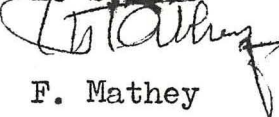
d é c i d e

- 1/ d'adopter les comptes de la Bourse Communale pour l'exercice 1978 tel qu'ils ont été présentés,
- 2/ d'en donner décharge au Boursier Communal avec remerciements de la Municipalité pour l'excellence de son travail et sa collaboration active,
- 3/ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion au cours de l'exercice 1978,

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 9 avril 1979 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

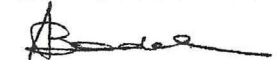
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



F. Mathey

Le Secrétaire



A. Badel